

# Les expositions

Autor(en): **Pennello**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 476

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262306>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

monstrations désagréables, avec le sourire souvent. A quelques pas la police surveille.

Rue Saint-Séverin, quartier à la population — féminine surtout — peu ouverte aux idées féministes, le « bureau de vote » est un peu à l'écart, en face de l'église dont la carrure ramassée semble s'accrocher à la vieillesse. La propagande se fait avec peine: « Toute l'éducation des femmes est à faire, gémit le jeune homme de planton; je suis sûr que mon urne contiendra surtout des bulletins verts. C'est mortifiant. »

Le scrutin ferme à 18 heures; ce fut l'exode des grands cartons vers le Palais de la Mutualité, où devait avoir lieu le dépouillement. En voici en gros les résultats: 14.732 bulletins, dont 11.288 pour les candidates, et 3414 de principe pour le vote des femmes.

A titre comparatif, un journal parisien ajoute: « La cause du suffrage des femmes est en progrès considérable. Il faut, en effet, comparer les 14.732 bulletins recueillis dans un arrondissement comptant deux circonscriptions, et 37.000 foyers, aux 18.200 bulletins recueillis aux élections municipales de mai dernier dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement comptant sept circonscriptions et 85.000 foyers. »

Il convient toutefois de ne pas se laisser impressionner trop par la fameuse « éloquence des chiffres », la récolte des bulletins de cette pure démonstration ne pouvant, en effet, se faire sur des bases aussi précises que les votes officiels. Cette simple réserve n'enlève du reste rien à l'effort et à l'entrain qui furent déployés au cours de cette campagne électorale « blanche », où l'on se dépensa allègrement.

MAY BORLOZ.

## L'Assemblée de printemps du Cartel romand H. S. M. à Nyon

C'est le vieux théâtre qui, tout fleuri et garni de plantes vertes, accueillit cette année les délégués du Cartel.

Il n'y avait pas beaucoup de monde, malheureusement. La lecture des rapports de l'activité des diverses Commissions permit de réaliser plus clairement encore combien cette activité est intense et variée. Nous apprimes ainsi que deux films furent tournés l'an dernier: *Le Criminel inconnu* et *La Fille du Capitaine*. Le canton de Vaud semble rester en arrière et ne pas s'intéresser comme il le faudrait à l'effort de propagande fait par le cinéma populaire... (Pauvres Vaudois, ils ont toujours tant de peine à se « décider »!) Le Dr. de Senarclens présente, à la place du Dr. Revilliod retenu par la maladie, un rapport très court sur l'hygiène alimentaire, mais combien spirituel et amusant, dans lequel il démontra le danger de l'excès dans toutes les théories médicales ou scientifiques absolues. Les uns déclarent la pomme de terre dangereuse; les autres, la viande; les autres, le pain... alors qu'on peut affirmer que tous ces aliments sont utiles et doivent figurer dans les régimes alimen-

taires rationnels. La Commission a cherché à remettre en valeur le pain complet, plus sain et plus riche que le pain blanc.

M<sup>lle</sup> Brenner parla de l'enseignement ménager, du Salon des arts ménagers au Comptoir suisse de septembre 1935, dont le souvenir est dans toutes les mémoires, des Commissions organisées pour la diffusion des écoles ménagères; tandis que le rapport sur l'antialcoolisme signale l'intéressante campagne antialcoolique entreprise en Valais, et qui aboutit (ô miracle!) à la création d'une section d'abstinence aux Haudères et à Evolène. Pour qui connaît bien le Valais alpestre, on peut parler de succès.

M<sup>me</sup> le Dr. Lambosy (Genève) rapporta ensuite sur l'hygiène dentaire et annonça que plusieurs localités du canton de Vaud avaient organisé un service dentaire régulier et gratuit. La Commission de préservation morale, fondée ce jour-là, pense organiser des entretiens avec les jeunes par l'intermédiaire des groupes de jeunesse. Enfin, le secrétaire général, M. Veillard, exposa rapidement les conclusions du travail qu'il a préparé en vue de la Conférence internationale de service social à Londres, en juillet prochain. Ce travail sera discuté et repris à la séance d'automne du Cartel; c'est pourquoi nous n'en parlons pas aujourd'hui.

*La Fille du Capitaine* fut, pour terminer, projetée sur l'écran. Puis, sous la pluie qui embrumait la silhouette du vieux château de Nyon, l'on se sépara, ayant le sentiment de l'absolue nécessité du Cartel, et la certitude de son œuvre très importante.

L. H. P.

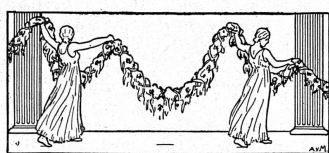


## Les Expositions

### A l'Athénée (Genève) Mlle Nathalie de Buren

Exposition à ne pas manquer que celle des sculptures, aquarelles et dessins de M<sup>lle</sup> de Buren. C'est un art à la fois statique dans sa solidité (exemple, son *Ophélie*), et dynamique, telles sa *Danse* et son *Eve* s'élançant vers la vie; un art fait de puissance, d'équilibre et de grâce féminine avec ce que ce mot comporte de sensibilité. Mêmes traits dans ses aquarelles, d'une couleur dense et riche, dans ses *Martiniquaises*, dans sa *Palmerie* agitée sous le vent, où courent des femmes, et dans ses somptueux poissons des pays chauds.

PENNELLO.



## A travers les Sociétés

### La Fille du Capitaine.

Le problème du service de maison ne pouvait laisser indifférent le Cartel romand H.S.M., car, si d'une part le travail ménager bien ou mal fait est une source de bonheur ou de troubles dans la vie de la famille, d'autre part la profession d'employée de maison est l'une de celles qui actuellement souffre le moins du chômage. Le Cartel romand H.S.M. désirait donc attirer l'attention des jeunes filles sur les avantages économiques du service domestique et sur la bonne préparation professionnelle nécessaire à l'exercice de ce métier, et en même temps il voulait suggérer aux maîtresses de maison les mesures qu'elles pourraient prendre pour améliorer le travail de leurs collaboratrices.

Cette tâche délicate a été confiée par le Cartel H.S.M. à la Commission romande H.S.M. du Service de Maison, qui a rempli sa mission en éditant le film *La Fille du Capitaine*. Un subsidé du Comité de la Fête nationale, pris sur la collecte du 1<sup>er</sup> août 1934, a fourni une partie des fonds nécessaires, et la réalisation de ce film a été remise à M. Jean Brocher, notre cinéaste romand, auteur des films bien connus: *Les Fiançailles de Line*, *Le Banc des Mineurs*, etc.

Les expériences de Rose — la fille du capitaine — et de ses amies Anita et Edmée, sous une forme légèrement romancée, servent de prétexte à rendre le public attentif aux points essentiels du service de maison: bonne prépara-

ration professionnelle de l'employée de maison, respect de sa personnalité par la maîtresse de maison et les membres de la famille, respect aussi des loisirs accordés à l'employée, et jout pour celle-ci de conditions de logement convenables, avantages économiques du service domestique. Toutes ces questions, malgré de grosses difficultés de réalisation, sont présentées dans ce film de façon claire et même dramatique parfois.

Sous les auspices du Cartel genevois H.S.M. et de la Commission ménagère genevoise, le public a pu faire la connaissance de Rose et de ses amies dans deux séances données à la Salle Centrale, dans neuf séances à la campagne, et dans une séance organisée par l'Association féminine pour l'Education nationale. Partout nos trois héroïnes ont rencontré l'accueil le plus chaleureux, et leurs aventures au dénouement si heureux contribueront certainement à ramener bon nombre de jeunes filles vers le service de maison, et à faire comprendre aux maîtresses de maison la part immense qu'elles peuvent prendre dans l'amélioration des conditions de travail du service de maison.

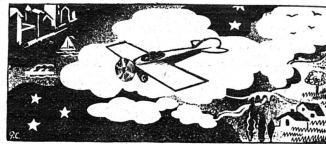
S. Br.

### Au Château de Bossey: Pour les intellectuels réfugiés.

Une œuvre créée, dirigée par une femme; une manifestation en faveur de cette œuvre, organisée par des femmes chez des femmes... voilà, n'est-ce pas, de quoi intéresser les lecteurs et lectrices du *Mouvement*?

L'œuvre d'abord. Combien utile et belle, cette aide internationale aux réfugiés, dont l'initiative est due à une femme de cœur, M<sup>me</sup> Marie Ginsberg, qui la dirige avec une fermeté et un dévouement admirables!

Elle a su, cette fois, avec ses collaborateurs, mettre sur pied une charmante fête dans le décor ravissant du château de Bossey. La direction du *Geneva College for Women*, institution américaine établie là, aux environs de Céligny, depuis quel-



## Correspondance

Neuchâtel, 2 mai 1936.

Mademoiselle la Rédactrice,

L'article paru dans le dernier numéro du *Mouvement* sur « la participation des femmes à l'activité des Eglises en Suisse » appelle une légère rectification: « L'Eglise libre neuchâteloise, — y lit-on, — à l'encontre des autres Eglises libres, se montra moins libérale que l'Eglise nationale. » En fait, les paroissiennes de ces deux Eglises possèdent exactement le même droit: celui d'élire les pasteurs, et de voter dans les assemblées de paroisses. L'Eglise libre (ou plutôt: indépendante) l'a admis en 1910, et l'Eglise nationale en 1916. Voilà la seule différence. C'est donc l'appréciation inverse qui serait de mise.

Veuillez, Mademoiselle, recevoir mes sincères salutations.

E. PORRET.



### Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — Cette Association a tenu le 30 avril au Lycée, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M<sup>me</sup> Antoinette Quinche, avocate. Celle-ci, après avoir adressé des vœux de guérison à M<sup>me</sup> Dutoit, a présenté le rapport annuel: citons parmi les nombreux faits, démarches, etc. que rappelle ce rapport et dont la plupart sont déjà connus des lecteurs de ce journal, le récent arrêté du Conseil d'Etat prévoyant que des femmes pourront être adjoindes aux conseillers de profession qui assisteront les offices communaux d'apprentissage; toujours en sous-ordre! Des démarches ont été entreprises auprès de la Radio pour que soient reprises les causeries d'intérêt féminin, et Radio-Genève a bien voulu céder au Cartel des Sociétés féminines vaudoises que préside M<sup>me</sup> Fonjallaz, les cinq causeries de juin et une causerie en juillet (le lundi à 18 heures) pour traiter d'intérêts féminins, mais avec interdiction d'y parler du vote des femmes!... Oui, nous en sommes-là au mois de mai 1936!

La gestion et les comptes de l'Association ont été adoptés sans discussion. M<sup>me</sup> Ries a présenté ses doléances de bibliothécaire: personne ne consulte la documentation, cependant fort intéressante, de la bibliothèque, où l'on trouve notamment la collection complète du *Mouvement*;

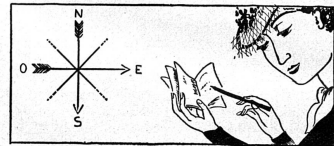
<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons (Réd.)

M<sup>lle</sup> S. Bonard a fait un appel en faveur de notre journal qui voit diminuer fâcheusement le nombre de ses abonnés. Résultat: trois abonnements et un don de 5 fr.

La séance s'est terminée par une fort intéressante causerie de M<sup>lle</sup> le Dr. Elsie Meier, spécialiste des maladies nerveuses, à Lausanne, qui a traité ce sujet nouveau: *De la notion d'infériorité chez la femme comme facteur de névrose*. C'est le docteur professeur Adler, précédemment à Vienne, aujourd'hui à New-York, qui a constaté que la notion d'infériorité que l'on cultive soigneusement chez la femme, infériorité civique, politique autant que physique et intellectuelle, est la cause de troubles nerveux, de névroses plus ou moins graves, de perversions sexuelles et même de la prostitution. M<sup>lle</sup> Meier, qui donne régulièrement au Secrétariat vaudois de l'enfance des consultations pour les enfants nerveux et difficiles, a cité des exemples frappants du danger de cette notion d'infériorité. L'obtention du suffrage féminin ne peut à elle seule la supprimer; elle y contribuera cependant.

Le Dr. Muret remercia chaleureusement la conférencière et engagea l'auditoire à réagir contre le complexe d'infériorité des femmes. Un thé a permis de poursuivre assez tard la discussion et les échanges de vues.

S. B.



## Garnet de la Quinzaine

### Samedi 9 mai:

BERNE: Jubilé du 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille. Salle de paroisse de l'Eglise St-Jean, 10 h. à 18 h.: Séance administrative. 20 h.: Soirée familiale.

### Dimanche 10 mai:

BERNE: Deuxième journée de la fête de Jubilé des Amies de la Jeune Fille. Cathédrale, 10 h. 30: Culte. Musique. *Coup d'œil sur ces cinquante années*, par M<sup>mes</sup> Hahn et Eckenstein. — 13 h.: Worb, Hôtel Loewen (départ par train spécial): Banquet officiel. — 14 h. 30: Réception au château de Worb.

### Lundi 11 mai:

BERNE: Troisième journée de la fête de Jubilé Hôtel Bristol, 9 h.: Culte. — 9 h. 30: *Le travail féminin, difficultés et possibilités*. Le placement: ses conditions en Suisse, par M<sup>lle</sup> N. Jaussi, secrétaire à l'Office fédéral du Travail. *Le placement - sa technique*, par M<sup>me</sup> Walder, directrice du Bureau d'orientation professionnelle de Frauentfeld. *Le placement: les maîtresses de maison, les renseignements, expériences d'un bureau des Amies de la Jeune Fille*. Discussion. — 12 h. 30: Dîner en commun. — 14 h.: *Coup d'œil sur l'œuvre internationale*, par M<sup>les</sup> A. Kurz, présidente, et Madel. Wavre, secrétaire du Bureau International.

(N. B.: Tous les membres et amis de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille sont invités à assister au Jubilé. S'adresser pour tous renseignements à M<sup>lle</sup> Schaedelin, Herrengasse, 9, Berne.

Id. GENEVE: Soroptimist-Club, local du Lycée, 1, rue des Chaudronniers: 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées. Musique.

### Vendredi 15 mai:

VEVEY: Groupe Suffragiste, Confiserie Graf, 20 h. 30: Assemblée générale. Rapports statutaires. — Femmes d'hier et d'aujourd'hui, causerie par M<sup>me</sup> L.H. Pache (Lausanne).

### Mercredi 20 mai:

GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

### Vendredi 22 mai:

BERNE: Journée lycéenne. 15 h.: Visite du Salon national (Musée des Beaux-Arts). — 17 h.: Thé offert par le Lycée de Berne. — 20 h. 15: Concert d'art suisse.

Id. GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale. Ordre du jour: Courts aperçus des diverses activités de l'Union. Elections du Comité.

### Samedi 23 mai:

BERNE: Journée lycéenne. 10 h. 30: Visite de l'exposition Ferd. Hodler (Kunsthalde). — Après-midi: 2<sup>me</sup> visite au Salon national, ou excursion sur le lac de Thoune. Cordiale invitation à tous les membres des Clubs suisses.

## Vacances à Vermala

sur SIERRE

### FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

M<sup>me</sup> ZUFFEREY-BAUR, Dir.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE